

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	09
Votants	11

L'an deux mille dix ;

Le 28 Juin 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **TORNATORE, Maire.**

Date de convocation du conseil municipal : Le 23/06/2010

**PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE –
ESCRIOU – AUDIBERT - BENABEN – FASOLA – FOURNY
– KAIL – LACROIX - YACOUB**

**REPRESENTES : Mr HEURA par Mr ESCRIOU
Mme ROBERT par Mr YACOUB**

**ABSENTS : Mmes et Mrs BEUCHE - DE LA ROCCA –
DUJON - PAILLOTET**

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur KAIL propose aux membres du Conseil Municipal de soutenir l'Association « Aide Humanitaire Sapeurs-Pompiers 06 » qui apporte l'aide nécessaire aux différentes communes touchées par les intempéries dans le département du Var et tout particulièrement aux populations sinistrées sous forme d'aide matérielle.

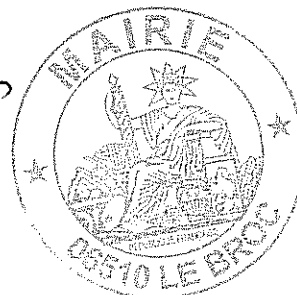
Monsieur KAIL propose d'attribuer une aide de 500 € à l'Association « Aide Humanitaire Sapeurs-Pompiers 06 ».

Le Conseil Municipal,

Après délibération, vote à l'unanimité de soutenir l'Association « Aide Humanitaire Sapeurs-Pompiers 06 » pour un montant de 500 €.

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures**

**LE MAIRE,
Emile TORNATORE**



**Et ce par : - Voix pour : 11
- Voix contre : 0
- Abstention : 0**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 01/07/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 01/07/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication